

Published on *Terre & Nature* (<http://www.terrenature.ch>)

[Accueil](#) > Une pompe à chaleur économique

## Une pompe à chaleur économique <sup>[1]</sup>

# Une pompe à chaleur économique



**Tandis** que l'interdiction des chauffages électriques se profile en Suisse, de plus en plus de propriétaires se tournent vers l'alternative des pompes à chaleur pour chauffer leurs maisons. C'est le cas pour Mathias Rudolf, à Fribourg, propriétaire d'une demeure de 140 m<sup>2</sup>. En 2010, comme plusieurs de ses voisins, il a décidé de remplacer sa chaudière électrique. «Mon installation était déjà équipée d'un système hydraulique. Il n'a donc pas été nécessaire d'installer de conduites d'eau. J'ai opté pour une pompe à chaleur sol-eau. J'ai vu arriver d'énormes machines qui ont réalisé deux forages de 90 mètres et posé deux sondes. Ces sondes ont ensuite été reliées à la pompe à chaleur installée dans la maison. Elles servent de source d'énergie pour la pompe à chaleur afin de chauffer la maison et le chauffe-eau.»

Mathias Rudolf n'a jamais regretté d'avoir opté pour ce moyen de chauffage. Aujourd'hui, ses factures d'électricité sont quatre à cinq fois moins élevées. Sa nouvelle installation a coûté 44 000 francs, mais après avoir soustrait les subsides cantonaux et les déductions d'impôts, la note réelle est de 30 000 francs.

Mathias Rudolf n'est pas seul à se féliciter de son investissement. L'un de ses voisins, qui, lui aussi, a posé une pompe à chaleur, mais qui a dû faire installer un réseau hydraulique, inexistant jusqu'alors, avec des radiateurs, estime avoir gagné en qualité de vie. La chaleur dans la maison est en effet beaucoup plus homogène qu'elle ne l'était avant ce changement.

Martine Bernier

Terre&Nature, le 1er novembre 2012

## l'avis de l'expert



**André Freymond**

Responsable de l'Antenne romande du Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur

### «Une consommation électrique divisée par trois »

**Existe-t-il plusieurs sortes de pompes à chaleur?**

Oui. Le modèle «air – eau» utilise l'air extérieur tandis que celui «sol-eau» nécessite la pose d'une sonde géothermique pour utiliser la chaleur du sous-sol. Le modèle eau-eau est utilisé généralement pour des grosses unités (centres commerciaux, quartiers d'immeubles, etc.) en mettant en valeur la chaleur de l'eau de la nappe phréatique ou d'un lac.

**Quels sont leurs avantages et leurs inconvénients?**

La pompe «air-eau» est moins chère, puisqu'il ne faut pas utiliser de sonde. Elle se place à l'extérieur ou à l'intérieur de la maison. Son point faible: elle fait un peu de bruit, comparable à celui d'une climatisation. Le modèle «sol-eau» est plus petit, ne fait pas plus de bruit qu'un réfrigérateur, et se pose à l'intérieur. Il est plus cher, mais la sonde a une durée de vie de cinquante ans. Le premier système permet de diviser par trois votre consommation d'énergie et le second par quatre .

**Fribourg votera le 25 novembre prochain une nouvelle loi sur l'énergie comprenant l'obligation dans les treize prochaines années de remplacer le chauffage électrique par des solutions plus écologiques et économes. Vaud planche également sur le sujet alors que le Parlement fédéral a accepté une motion visant à remplacer tous les chauffages électriques d'ici 2025. Votre Groupement professionnel s'impose donc comme un interlocuteur clé?**

C'est la raison pour laquelle nous communiquons pour expliquer quels sont les coûts exacts de nos installations, ainsi que leurs avantages. Comme les installations de chauffage électriques ont été placées de 1970 à 1990 avant d'être interdites, elles arrivent de toute façon en fin de vie. L'utilisation d'une pompe à chaleur permet de réduire de deux tiers à trois quarts la consommation électrique.

© photo Eric Bernier

**Bon à savoir**

## Prenez l'avis d'un spécialiste!

- **Où s'adresser?** Sur le site du Groupement professionnel suisse pour les pompes à

chaleur se trouve une liste d'adresses de professionnels certifiés.

- **A quel prix?** Comptez entre 40 000 et 80 000 francs, selon le modèle choisi. Vous pourrez déduire les subventions cantonales: entre 5000 et 16 000 francs, selon les cantons. Les travaux sont déductibles des impôts dans leur totalité.
- **Quelle est la durée de vie d'une pompe à chaleur?** Entre 15 et 25 ans, comme n'importe quelle autre chaudière.
- **A quoi faire attention?** Pour les pompes à chaleur utilisant la chaleur du sol et de l'eau, il faut une autorisation des services spécialisés du canton, via votre commune de domicile. Pour celles utilisant l'air, ce n'est généralement pas nécessaire.

+ **D'INFOS** Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur: [www.pac.ch](http://www.pac.ch) [2]

### **Dossier: Maison**

> [Cliquez ici pour voir tous les articles de ce dossier.](#) [3]

**Source URL:** <http://www.terrenature.ch/nature/01112012-0000-une-pompe-chaleur-economique>

#### **Links:**

[1] <http://www.terrenature.ch/nature/01112012-0000-une-pompe-chaleur-economique>

[2] <http://www.pac.ch>

[3] <http://www.terrenature.ch/nature/dossier-maison>